

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2014

MODULATION CONTRIBUTIONS ENTREPRISES - (N° 1874)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 21 (Rect)

présenté par

M. Sansu

ARTICLE 4

À l'alinéa 16, substituer au mot :

« sa »,

le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.